

La production propre, levier de développement durable



TUNIS, 10 fév. 2010 (TAP) - M.Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable, a souligné que les efforts seront concentrés, en 2010, sur le développement durable sous toutes ses formes.

Une attention particulière sera accordée, dans ce cadre, au développement solidaire, à l'économie verte et à la sécurité environnementale, l'objectif étant d'améliorer les conditions de vie des citoyens et préserver les droits des générations futures à des ressources naturelles saines et renouvelables.

Le ministre qui tenait, mercredi à Tunis, une conférence de presse, a précisé qu'il s'agit, au juste, de rationaliser l'utilisation des ressources naturelles et de promouvoir les méthodes de production propre, et ce, conformément aux orientations du programmes présidentiel «Ensemble, relevons les défis» (2009-2014).

M.Hamada a évoqué à ce sujet, les actions menées pour faire face aux impacts des changements climatiques et les études élaborées pour évaluer l'impact de ce phénomène sur l'agriculture, la santé et le littoral.

Il a fait savoir qu'une étude stratégique est en cours de réalisation dans l'objectif de mettre en place un système d'alerte précoce pour se protéger contre les impacts des phénomènes climatiques extrêmes. Une autre étude stratégique a été entamée concernant l'adaptation du secteur du tourisme aux changements climatiques, a-t-il indiqué.

Parallèlement, l'élaboration de la stratégie nationale sur les changements climatiques à l'horizon 2050 a été entamée. Cette stratégie permettra d'informer sur les activités et les réalisations relatives aux changements climatiques accomplies sur les plans national et international. Des projets seront également présentés pour financement, à des organismes internationaux dans le cadre de la coopération internationale.

M.Nadhir Hamada a fait remarquer que la Tunisie dispose, désormais, de tous les atouts et les conditions requises pour réaliser les objectifs escomptés dans le domaine de l'environnement, rappelant, dans ce contexte, les indicateurs enregistrés par le pays durant les deux dernières décennies. Entre autres, il a cité la limitation du taux de dégradation de l'environnement à 1,2% par rapport à d'autres pays où ce taux est situé à 4%.

Le ministre a affirmé que des investissements estimés à 127 millions de dinars seront consacrés à l'amélioration des indicateurs d'assainissement dans les diverses régions en 2010.

Les projets à réaliser dans ce cadre porteront sur le parachèvement des travaux d'aménagement des stations d'assainissement «Djerba Ajim», la station intégrée à l'aéroport «Enfidha Zine El Abidine Ben Ali», la station d'El Attar et celles d'Enfidha-Hergla, Jelma, Seres et Bouarada.

Il s'agit également de l'extension de la station d'assainissement de Sousse-Nord, le démarrage des travaux de réalisation de 7 nouvelles stations (Makthar, Jerissa, Meknassi, Mornaguia, Menzel Temim, Tazarka, Somâa, Maâmoura et Fejja) et la préparation pour le démarrage des travaux d'aménagement de trois nouvelles stations à Sousse Hamdoun, Allef et El Attar 2.

D'autres projets concerneront l'extension du réseau des eaux usées à travers l'installation d'une canalisation de 450 km, ce qui permettra d'augmenter le taux de raccordement à ce réseau de 89,3% actuellement à 90,2 % à fin 2010.

En ce qui concerne l'amélioration des services d'assainissement dans les des quartiers populaires, le ministre de l'environnement a mentionné que l'intervention portera sur 26 quartiers dans toute la région de Tunis-ouest. Ce projet sera réalisé à travers l'installation d'une canalisation de 160 km et la réalisation de 14000 points de raccordement, moyennant un investissement de l'ordre de 15 millions de dinars.

Les travaux de réhabilitation de 18 cités populaires inscrits dans le cadre de la deuxième tranche du projet d'assainissement des cités populaires, seront achevés au cours de l'année en cours. Les travaux de réalisation de la 2ème tranche du même projet, seront achevés au cours de la même période, a précisé le ministre. Cette tranche intéresse 196 cités (182 mille habitants).

Au cours de la même année, les travaux d'aménagement de quatre zones rurales seront achevés dans le cadre de la 2ème tranche du programme d'assainissement rural, outre le démarrage de réalisation de la 3ème tranche du programme d'assainissement rural qui intéresse 15 zones (plus de 4 mille habitants).

Le ministre a, en outre, annoncé la mise en place de programmes visant la réutilisation des eaux traitées dans les stations d'assainissements.

Objectif: créer l'équivalent de 8500 hectares de périmètres irrigués dans un nombre de gouvernorats du pays, en concrétisation du programme présidentiel visant le renforcement du taux d'utilisation de ces eaux et qui devront passer de 30 à 50% à l'horizon 2014.

Dans le même cadre, il a annoncé que les services concernés poursuivent le travail en vue d'achever les études approfondies relatives au transfert des quantités d'eaux traitées dans le district du grand Tunis vers les régions de l'intérieur.

Les quantités d'eaux traitées pouvant être transférées, sont estimées à 70 millions de mètres cubes, destinées à moyen terme, à alimenter environ 15 mille hectares de périmètres irrigués dans les régions de Tunis Ouest, Boucha, Ain Askar, Sawef (gouvernorat de Zaghouan).

Sur le long terme, les prévisions tablent sur le transfert de ces eaux au gouvernorat de Kairouan (environ 19 mille hectares supplémentaires).

M.Hamada a annoncé la réalisation, au cours de la prochaine étape, de 10 décharges contrôlées et de centres de transformation y afférents dans le district de Tunis et dans les gouvernorats de Zaghouan, Mahdia, Tozeur, Sidi Bouzid, Gafsa, Kasserine, Béja, Jendouba, le Kef, Siliana et l'île de Kerkennah.

Ce projet profitera à 95 municipalités, outre la réalisation de centres de transformations au profit des zones rurales, moyennant un coût global de l'ordre de 75 millions de dinars.

Toutes ces structures devront permettre de maîtriser, à l'horizon 2011, la gestion de 93% des déchets.

Au cours du premier semestre 2010, un projet d'installation de 3 centres supplémentaires destinés à accueillir, stocker et de transformer les déchets industriels à Bizerte, Sfax et Gabès, sera réalisé, moyennant des investissements de l'ordre de 22 millions de dinars.

Tous les centres de traitement devront permettre de traiter environ 60% des déchets industriels et domestiques.

Le ministre a annoncé la poursuite des travaux visant la valorisation des déchets organiques et énergétiques, notamment les déchets domestiques, margine, la fiente produite par les stations d'assainissement.

S'agissant du label environnemental tunisien, M.Hamada a souligné l'achèvement du cadre réglementaire de ce label et le démarrage du programme pilote visant à assurer le suivi de 17 entreprises pour l'obtention de ce label.

Il a annoncé le démarrage de l'utilisation de ce label pour les dattes conservées, les conserves de légumes, de fruits, outre les fruits frais conditionnés.